

Péages les tarifs vont augmenter de 0 8 en moyenne

Écrit par jocelyne.hubert@finances.gouv.fr (Jocelyne Hubert)
Mercredi, 29 Janvier 2014 00:00 -

Il s'agirait d'une des plus faibles hausses depuis 10 ans. Les augmentations de prix seront comprises entre 0,35% et 1,23% sur les grands réseaux, a annoncé lundi le ministère des Transports dans un communiqué.

+ 0,8%. Telle devrait être la hausse moyenne des tarifs de péage des autoroutes en 2014, hors effet de l'augmentation de la TVA, a annoncé lundi le ministère des Transports dans un communiqué. Ce sera l'une des progressions les plus faibles des dix dernières années - la hausse moyenne s'élève à 1,90% depuis 2003 - assure le ministre Frédéric Cuvillier.

lire la suite sur le site de [La Tribune](#)

Communiqué de presse du ministère délégué aux Transports, à la Mer et à la Pêche du 27 janvier 2014

"Conformément aux engagements pris par Frédéric CUVILLIER, les hausses annuelles des tarifs de péage qui interviendront le 1er février seront très fortement contenues : elles seront comprises entre 0,35% et 1,23% sur les grands réseaux et en moyenne de 0,80% (hors augmentation de la TVA).

Ces hausses concernent les sept sociétés concessionnaires historiques qui représentent 95% du réseau concédé français. Frédéric CUVILLIER souligne qu'elles sont parmi les plus faibles de ces dix dernières années : elles sont inférieures de 1,12% aux hausses moyennes intervenues depuis 2003.

Ceci résulte d'un dialogue plus exigeant avec les sociétés concessionnaires sur les prix et les travaux réalisés, à l'instar des contrats de plan avec les sociétés APRR et AREA approuvés par un décret publié aujourd'hui même au Journal Officiel.

Le ministère des Transports rappelle par ailleurs que ces hausses de péage servent principalement à financer des investissements complémentaires sur les autoroutes concédées en service. Il ne s'agit pas de travaux de maintenance, d'entretien et de mise aux normes sur le réseau qu'il est de la responsabilité des sociétés concessionnaires de réaliser dans le cadre de leurs contrats, mais bien de travaux complémentaires d'élargissement et d'aménagement du réseau existant, voire de construction de nouvelles parties de réseaux.

A titre d'exemple, en 2014, seront lancés les travaux du contournement de l'agglomération de Montpellier et l'élargissement de l'A71 au nord de Vierzon.

Parallèlement, les travaux d'élargissement de l'A71 au nord de Clermont-Ferrand ainsi que la nouvelle liaison autoroutière A466 dans l'agglomération lyonnaise se poursuivent. Ces travaux de grande ampleur seront complétés par la création de nombreux échangeurs répartis sur l'ensemble du réseau, ainsi que d'investissements visant à améliorer de manière significative la qualité du service rendu à l'usager.

Concernant le contrat de plan entre l'Etat et les sociétés APRR et AREA : retrouvez le communiqué de presse en ligne".

Péages les tarifs vont augmenter de 0 8 en moyenne

Écrit par jocelyne.hubert@finances.gouv.fr (Jocelyne Hubert)

Mercredi, 29 Janvier 2014 00:00 -

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Péages les tarifs vont augmenter de 0 8 en moyenne](#)